



Présentation de l'APEL

Chers Parents,

Vous avez inscrit ou réinscrit votre enfant dans un établissement catholique d'enseignement.

L'association des Parents d'élèves de l'école Notre Dame (APEL) est heureuse de vous accueillir et vous souhaite la bienvenue.

L'APEL, c'est une équipe de parents d'élèves bénévoles qui participe à la vie et à l'animation de l'école.

L'APEL, c'est aussi **la plus importante association nationale de parents d'élèves**. Elle compte 6 500 APEL d'établissements et 820 000 familles adhérentes. Elle **participe activement au débat éducatif** auprès de l'Enseignement catholique et des Pouvoirs Publics.

L'APEL propose différents services :

- La plate-forme téléphonique Apel service

Mise en place en partenariat avec l'Ecole des parents et des éducateurs, elle réunit une équipe de spécialistes (conseillers scolaires et d'orientation, psychologues, juristes, etc.) pour répondre à toutes les questions que vous vous posez.

Appelez le **0 810 255 255** (numéro Azur), les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h et de 14h à 16h.

- Le magazine Famille & éducation

Le magazine de l'Apel est diffusé tous les deux mois à 810 000 exemplaires. Magazine de la scolarité et de l'éducation, il vous apporte des informations pratiques, des conseils, des témoignages et des pistes de réflexion sur l'éducation et la scolarité de vos enfants.

- Le site de l'Apel : www.apel.fr

Conçu pour répondre à vos questions concernant la scolarité et l'éducation de vos enfants, le site de l'Apel vous permet également de suivre l'actualité de l'Apel nationale.

L'APEL de l'école Notre Dame participe à l'animation de l'établissement et apporte une aide financière pour permettre la réalisation du plus grand nombre de projets pédagogiques dans chaque classe (sorties culturelles des enfants, carnaval, classes découvertes, etc....)

Vous pourrez suivre ses actualités et animations via la page facebook @apelbarbentane et nous joindre par mail à l'adresse apelbarbentane@gmail.com

Ces actions sont menées par l'APEL grâce au soutien de tous les parents. L'adhésion à l'APEL vous sera donc proposée sur la facture de scolarité de votre enfant, sous la forme d'une cotisation annuelle d'un montant de 22€ par famille (si vous avez un enfant scolarisé dans un autre établissement catholique, la cotisation doit être payée dans l'établissement du plus jeune enfant). **Merci de ne pas établir de chèque, le montant de votre cotisation sera appelé par l'école Notre Dame au mois de septembre 2021.**

La présidente de l'APEL de l'école Notre Dame, Stéphanie VIEILLARD et son équipe